

Moteur...

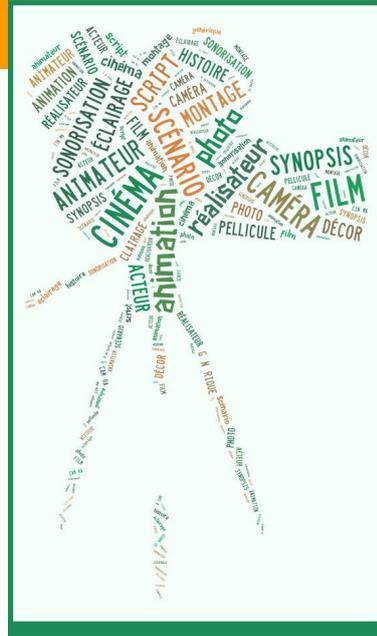
... Action !

Concours de création filmique des  
écoles de la Seine-Saint-Denis

## Droits à l'image

Comme toute production visuelle, il est nécessaire d'obtenir les autorisations des parents.

Vous trouverez des exemples sur le site de la mission TICE 93.



## Droits musicaux

De même, l'utilisation d'extraits musicaux est soumise à des autorisations : documentation à retrouver sur le site, rubrique « productions filmiques »

À la manière des « Fondamentaux »\*, faites votre film autour d'une notion d'apprentissage :

Le thème pour l'année 2015-2016 est le nombre.

Sur le site de la mission TICE, vous trouverez les modalités d'inscription ainsi que de nombreux outils d'aide à vos réalisations.

Film d'animation ou court métrage, le concours est ouvert de la PS à la 6e, et devra avoir une durée maximale de 3 minutes.

\* Les Fondamentaux :  
<https://www.reseau-canope.fr/notice/les-fondamentaux.html>

## Les films d'animations

Si vous faites le choix de participer au concours en faisant un film d'animation, visitez notre rubrique :

« Réaliser un film d'animation », vous y trouverez des ressources, des exemples et des interviews pour mener à bien votre projet.

## Les courts métrages

Vous pouvez aussi choisir de participer au concours au faisant un court métrage. Visitez notre rubrique :

« Réaliser un court métrage », vous y trouverez des ressources, des exemples et des interviews pour mener à bien votre projet.



Informations complémentaires:

ien-missiontice93.ac-creteil.fr